

## Section 5.—Commerce bancaire.

## Sous-section 1.—Historique.

Puisque l'une des principales fonctions des premières banques au Canada consistait à émettre des billets pour fournir une monnaie convenable ou un moyen d'échange, il importe de traiter le système monétaire et la banque dans une esquisse historique que le lecteur trouvera aux pp. 905-912. Cependant, la fonction de l'émission des billets n'est plus aussi importante qu'elle l'était. Il n'y a pas longtemps les services des banques à charte consistant à recueillir les dépôts provenant de sources innombrables ont développé l'importance de la banque de dépôt par laquelle les économies des individus sont utilisées comme instrument commercial de production immédiate; le développement de la banque d'escompte a donné plus d'importance aux autres facilités nécessaires à son fonctionnement. Un de ces moyens d'action est le mécanisme des lettres de change qui servent à financer le commerce extérieur. Les principales caractéristiques de ce développement des facilités de la banque d'escompte dans l'évolution du système bancaire canadien peuvent se résumer comme il suit: a) son origine, en relation étroite avec le commerce des denrées et d'exportation de Montréal et avec le commerce d'Halifax et de Saint John; b) le développement du système de banque à succursales pour répondre aux nécessités du déplacement rapide des frontières de la colonie; c) l'adaptation aux exigences du commerce des grains et des bestiaux de l'Ouest et d) la consolidation, au cours des années subséquentes, des caractéristiques qui avaient contribué à ses premiers succès. Le développement d'un système stable a été accompagné d'insuccès qui se sont produits particulièrement au milieu du 19<sup>e</sup> siècle; mais le progrès a cependant été constant, car il était basé sur des principes sains et adapté aussi exactement que possible aux besoins particuliers du pays.

La banque à succursales est peut-être la caractéristique la plus distinctive du système canadien tel qu'il existe aujourd'hui et pour un pays tel que le Canada, vaste en superficie mais peu peuplé, le système a fait ses preuves. Le résultat de l'expansion des banques à succursales a été le développement d'un système partiellement centralisé—centralisé sous le rapport des banques qui sont maintenant au nombre de dix, au lieu de l'être sous le rapport des districts comme dans le système partiellement centralisé des Etats-Unis. Il y avait 28 banques à charte lors de la Confédération. L'élimination des banques chancelantes ou leur absorption par des institutions plus stables a constitué un progrès vers une sécurité et une confiance plus grandes. Lors de la Confédération les banques étaient les suivantes:—

*Ontario et Québec.*

Banque de Montréal.  
Banque de Québec.  
Commercial Bank of Canada.  
City Bank.  
Gore Bank.  
Bank of British North America.  
Banque du Peuple.  
Niagara District Bank.  
Molson's Bank.  
Bank of Toronto.  
Ontario Bank.  
Eastern Townships Bank.  
Banque Nationale.  
Banque Jacques-Cartier.  
Merchants' Bank of Canada.  
Royal Canadian Bank.

Union Bank of Lower Canada.  
Mechanics' Bank.  
Canadian Bank of Commerce.

*Nouvelle-Ecosse.*

Bank of Yarmouth  
Merchants' Bank of Halifax.  
People's Bank of Halifax.  
Union Bank of Halifax.  
Bank of Nova Scotia.

*Nouveau-Brunswick.*

Bank of New Brunswick.  
Commercial Bank of New Brunswick.  
St. Stephen's Bank.  
People's Bank of New Brunswick.

Les tableaux 8 et 9 font voir, respectivement, les faillites et les fusions de banques depuis 1867.